



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée  
7 juillet 2020  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2020**  
31 août-4 septembre 2020, New York  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire  
**Questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire, annotations, liste des documents  
et plan de travail provisoire**

**Note du secrétariat du Conseil d'administration**

**Table des matières**

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1 Questions d'organisation .....	3
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
2 Audit interne et investigations .....	3
3 Déontologie .....	4
4 Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel . . . .	5
5 Questions financières, budgétaires et administratives .....	5
6 Méthodes de travail du Conseil d'administration .....	6
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
7 Dialogue structuré sur le financement .....	6
8 Évaluation .....	6
9 Programmes de pays et questions connexes .....	7
10 Volontaires des Nations Unies .....	8
11 Fonds d'équipement des Nations Unies. ....	8
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
12 Dialogue structuré sur le financement du FNUAP .....	9
13 Évaluation .....	10
14 Programmes de pays et questions connexes .....	10



*Débat consacré à l'UNOPS*

15	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. . . . .	11
16	Questions diverses. . . . .	12
	Plan de travail provisoire de la deuxième session ordinaire de 2020 . . . . .	13

## **Point 1**

### **Questions d'organisation**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de sa deuxième session ordinaire de 2020 et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétaire. Il souhaitera peut-être approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2020. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations. La version définitive du rapport tient compte des observations reçues.

Conformément à sa décision 96/25, le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de plan de travail pour 2021, dont la version définitive, qui sera établie par le secrétariat en étroite consultation avec le Bureau du Conseil d'administration, lui sera présentée pour adoption à sa première session ordinaire de 2021.

#### *Documentation*

Ordre du jour provisoire, annotations, liste des documents et plan de travail provisoire ([DP/2020/L.3](#))

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2020 ([DP/2020/18](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2020 ([DP/2020/19](#))

Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2021 ([DP/2020/CRP.2](#))

## **Débat consacré aux questions communes**

### **Point 2**

#### **Audit interne et investigations**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'audit interne et les investigations.

En application de la décision 2016/13 du Conseil d'administration, le Bureau de l'audit et des investigations du PNUD a soumis un rapport sur les activités qu'il a menées en 2019. On y trouve une opinion, modulée en fonction de la portée des travaux entrepris, concernant l'adéquation et l'efficacité du cadre de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du PNUD, une présentation concise des travaux menés et les critères retenus pour établir cette opinion.

La réponse de l'administration à ce rapport fait l'objet d'un document distinct, comme l'exige la décision 2006/13. En revanche, le rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit et d'évaluation est joint en appendice au rapport (conformément aux dispositions du document [DP/2008/16/Rev.1](#)).

Le rapport du Bureau des services d'audit et d'investigation concernant les activités d'audit interne et d'investigation du FNUAP pour l'année terminée le 31 décembre 2019 fait suite aux décisions 2015/2 et 2015/13 et à des décisions antérieures du Conseil d'administration sur cette question. Il comprend une synthèse des activités menées en 2019 par le Bureau en matière d'audit interne et d'investigation, ainsi que des informations sur : a) les ressources du Bureau des services d'audit et d'investigation pour 2019 ; b) les problèmes notables mis en évidence par les activités d'audit interne et d'investigation du Bureau ; c) les

enquêtes, y compris les faits constatés et les mesures prises ; d) l'examen des recommandations issues des audits internes formulées entre 2010 et 2019 et la suite qui leur a été donnée. L'opinion sur l'adéquation et l'efficacité du cadre de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du FNUAP, fondée sur les travaux entrepris, fait l'objet d'un additif au rapport. Les annexes peuvent être consultées séparément sur le site Web du FNUAP.

Conformément à la décision 2015/2 du Conseil d'administration et aux décisions antérieures sur la question, le rapport annuel du Comité consultatif de supervision du FNUAP (anciennement Comité consultatif pour les questions d'audit) fait l'objet d'un additif au rapport. La réponse de l'administration aux deux rapports est parue sous la cote [DP/FPA/2020/CRP.6](#).

Le Conseil d'administration sera également saisi du rapport d'activité des services d'audit interne et d'investigation de l'UNOPS pour l'année terminée le 31 décembre 2019, présenté par le Groupe de l'audit interne et des investigations. Le rapport est accompagné de la réponse de l'administration, présentée séparément (conformément à la décision 2006/13), et du rapport annuel du Comité consultatif de l'UNOPS pour les questions d'audit pour l'année 2019.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS concernant les questions d'audit interne et d'investigation.

#### *Documentation*

PNUD : Rapport annuel du Bureau de l'audit et des investigations sur les activités d'audit et les investigations internes menées en 2019 ([DP/2020/16](#))

FNUAP : Rapport du Bureau des services d'audit et d'investigation sur les activités d'audit interne et d'investigation du FNUAP en 2019 ([DP/FPA/2020/6](#))

Opinion sur l'adéquation et l'efficacité du cadre de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du FNUAP ([DP/FPA/2020/6/Add.1](#))

Rapport annuel du Comité consultatif de supervision du FNUAP ([DP/FPA/2020/6/Add.2](#))

UNOPS : Rapport annuel du Groupe de l'audit interne et des investigations sur les activités d'audit interne et d'investigation menées en 2019 ([DP/OPS/2020/2](#))

### **Point 3 Déontologie**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

En application de la décision 2008/37 du Conseil, le Bureau de la déontologie du PNUD a présenté au Conseil un rapport sur ses activités de l'année 2019. Conformément à la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), le Groupe de la déontologie des Nations Unies a examiné le rapport par voie électronique en février 2020. Le rapport a ensuite été présenté à l'Administrateur du PNUD. Il s'agit du douzième rapport annuel présenté par le Bureau de la déontologie depuis sa création en 2007. Le rapport s'accompagne d'une réponse de l'administration.

Le rapport du FNUAP est soumis au Conseil d'administration conformément à la décision 2015/2 et à des décisions antérieures du Conseil. Conformément à la

circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), le Groupe de la déontologie des Nations Unies a examiné le rapport par voie électronique en mars 2020. Le rapport a ensuite été présenté à la Directrice exécutive du FNUAP. Le rapport récapitule les activités entreprises par le Bureau de la déontologie du FNUAP en 2019 et décrit les tendances dans les domaines d'activité relevant de son mandat. La réponse de l'administration au rapport est parue sous la cote [DP/FPA/2020/CRP.7](#).

En application de la décision 2010/17 du Conseil d'administration, le déontologue du FNUAP a présenté au Conseil un rapport sur les activités du Bureau de la déontologie en 2019. Ce rapport a été examiné par le Groupe de la déontologie des Nations Unies, conformément au paragraphe 5.4 de la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), telle que modifiée. Le rapport s'accompagne d'une réponse de l'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et faire des observations sur l'évolution de leurs travaux.

#### *Documentation*

Activités menées par le Bureau de la déontologie du PNUD en 2019 ([DP/2020/17](#))

FNUAP : rapport du Bureau de la déontologie pour 2019 ([DP/FPA/2020/7](#))

Activités du Bureau de la déontologie et de la conformité de l'UNOPS en 2019 ([DP/OPS/2020/3](#))

#### **Point 4**

#### **Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel**

Au titre de ce point, le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS feront le point sur les mesures prises pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel, en se concentrant sur les mesures en place durant la pandémie de COVID-19. Le Conseil d'administration pourrait souhaiter prendre note du compte rendu de la situation.

#### **Point 5**

#### **Questions financières, budgétaires et administratives**

Dans sa décision 2018/21, le Conseil d'administration a prié le PNUD et le FNUAP, en collaboration avec l'UNICEF et ONU-Femmes, de lui présenter une proposition globale finale sur la politique de recouvrement des coûts pour décision à sa deuxième session ordinaire en 2020. Une proposition globale conjointe sur la politique de recouvrement des coûts a été établie conformément à cette demande, l'objectif étant que ce document serve de référence aux autres organismes des Nations Unies. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

#### *Documentation*

Proposition globale conjointe sur la politique de recouvrement des coûts ([DP/FPA-ICEF-UNW/2020/1](#))

## **Point 6**

### **Méthodes de travail du Conseil d'administration**

Comme il l'avait demandé dans ses décisions 2018/22 et 2020/2, le Conseil d'administration se verra présenter la réponse conjointe des secrétariats des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et de l'ONU-Femmes intitulée « Méthodes de travail des conseils d'administration : plans de travail proposés pour 2021 ». Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet.

## **Débat consacré au PNUD**

### **Point 7**

#### **Dialogue structuré sur le financement**

Le rapport a été établi conformément aux décisions 2018/5 et 2019/18 du Conseil d'administration, dans lequel celui-ci a prié le PNUD de revoir la présentation et le contenu de son rapport sur le dialogue structuré sur le financement et de présenter un rapport annuel harmonisé sur les engagements propres à chaque entité concernant la mise en œuvre du pacte de financement. Ce rapport fait le point sur le dialogue structuré sur le financement et sur les progrès faits dans l'harmonisation des méthodes avec le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes. Le rapport principal passe en revue les faits financiers saillants de 2019 et les différentes sources de financement soutenant le plan stratégique du PNUD pour 2018-2021, y compris les lacunes potentielles en la matière. Un examen d'ensemble de la situation financière en 2019 figure à l'annexe 1 et le rapport harmonisé sur la mise en œuvre du pacte de financement figure à l'annexe 2.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Au titre de ce point, le Conseil sera également saisi du rapport sur l'examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour 2019. Ce rapport comprend un examen et une analyse d'ensemble, du point de vue financier, des activités du FENU. Il contient une évaluation des résultats du Fonds par source de fonds disponibles pour les programmes – ressources ordinaires du PNUD et autres ressources – et dresse le bilan de la situation financière à la fin de 2019, qui est accompagné d'éléments de comparaison par rapport à l'année précédente. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

#### *Documentation*

Dialogue structuré sur le financement du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 ([DP/2020/20](#))

Examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies, 2019 ([DP/2020/24](#))

### **Point 8**

#### **Évaluation**

Dans son rapport annuel sur les activités d'évaluation menées en 2019, le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD fait le point sur les principales initiatives menées

en 2019 et retrace les progrès accomplis dans l'application des principes d'indépendance, de crédibilité et d'utilité des fonctions d'évaluation dans le cadre de sa professionnalisation. Le rapport contient également le rapport de fin de mandat du Directeur sortant du Bureau indépendant d'évaluation, qui couvre la période allant de 2012 à 2020. Il est assorti d'observations de l'administration.

Le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD a effectué une évaluation des activités du Programme en matière de coopération pour le développement dans les pays à revenu intermédiaire. Cette évaluation fait partie du plan à moyen terme du Bureau (DP/2018/4) approuvé par le Conseil d'administration en 2018. Le Bureau a évalué comment le PNUD a contribué au développement dans les pays à revenu intermédiaire en mettant en œuvre les volets de son plan stratégique dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, des institutions inclusives et responsables, des solutions de développement basées sur l'environnement et la nature, de l'énergie propre et abordable et de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. L'évaluation porte sur la différence entre les programmes du PNUD dans les pays à revenu intermédiaire et ceux dans les pays les moins avancés (PMA) et dans les pays contributeurs nets, ainsi que sur l'intérêt de mettre en place des programmes et stratégies opérationnels particuliers dans les pays à revenu intermédiaire. L'évaluation portait sur les 84 pays figurant sur la liste des pays à revenu intermédiaire établie par le PNUD, qui exclut ceux qui sont également classés comme PMA.

L'évaluation s'accompagne d'une réponse de l'administration.

#### *Documentation*

Rapport annuel sur les activités d'évaluation en 2019 (DP/2020/13)

Évaluation des activités de coopération du PNUD au service du développement dans les pays à revenu intermédiaire (DP/2020/21)

Réponse de l'administration à l'évaluation des activités de coopération du PNUD au service du développement dans les pays à revenu intermédiaire (DP/2020/22)

## **Point 9**

### **Programmes de pays et questions connexes**

Au titre de ce point, il sera demandé au Conseil d'administration : a) de prendre note de la première prolongation d'un an des programmes de pays pour Bahreïn, le Cameroun, El Salvador, la Guinée-Bissau et la Libye, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ; b) d'approuver la prolongation de deux ans du programme pour le Burkina Faso pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022, ainsi que la prolongation de trois ans des programmes pour Maurice et les Seychelles, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023 ; c) d'examiner et d'approuver, en application de sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour les pays suivants : Eswatini et Ouganda ; Chine, Indonésie et Timor-Leste ; Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Kazakhstan, Serbie, Turkménistan et Turquie ; Colombie.

#### *Documentation*

Prolongation des programmes de pays (DP/2020/23)

#### *Afrique*

Descriptif de programme de pays pour l'Eswatini (DP/DCP/SWZ/4)

Descriptif de programme de pays pour l'Ouganda ([DP/DCP/UGA/5](#))

*Asie-Pacifique*

Descriptif de programme de pays pour la Chine ([DP/DCP/CHN/4](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Indonésie ([DP/DCP/IDN/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Timor-Leste ([DP/DCP/TLS/3](#))

*Europe et Communauté d'États indépendants*

Descriptif de programme de pays pour le Bélarus ([DP/DCP/BLR/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Bosnie-Herzégovine ([DP/DCP/BIH/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Kazakhstan ([DP/DCP/KAZ/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Serbie ([DP/DCP/SRB/3](#)), ainsi que le cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Kosovo\* ([DP/DCP/SRB/3/Add.1](#))

Descriptif de programme de pays pour le Turkménistan ([DP/DCP/TKM/3](#))

Descriptif de programme de pays pour la Turquie ([DP/DCP/TUR/4](#))

*Amérique latine et Caraïbes*

Descriptif de programme de pays pour la Colombie ([DP/DCP/COL/3](#))

---

\* Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité.

## **Point 10** **Volontaires des Nations Unies**

Conformément à la décision 2018/8 du Conseil d'administration, le programme des Volontaires des Nations Unies a soumis un rapport portant sur ses activités en 2019, dans lequel sont présentés les résultats obtenus en 2019 et l'examen à mi-parcours de son plan-cadre stratégique pour 2018-2021 ([DP/2018/6](#)). On y trouve une analyse de la réforme structurelle du programme, des informations sur les modifications qu'il est proposé d'apporter à sa matrice de résultats et une présentation des priorités pour 2020 et pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

*Documentation*

Volontaires des Nations Unies : rapport de l'Administrateur ([DP/2020/14](#))

## **Point 11** **Fonds d'équipement des Nations Unies**

Le cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour la période 2018-2021, présenté au Conseil d'administration lors de sa première session ordinaire de 2018, définit les orientations stratégiques et les scénarios reliant résultats et ressources que le Fonds suivra pour faire accéder les plus défavorisés au système

de financement en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, principalement dans les pays les moins avancés. Il y est précisé que le FENU cherchera des solutions financières innovantes permettant de toucher les plus isolés par les moyens suivants : a) l'inclusion financière, en mettant l'accent sur les services financiers numériques ; b) le financement du développement local pour l'expansion économique à l'échelle locale et l'adaptation au climat local ; c) le renforcement de l'ensemble des instruments de subvention, de prêt et de garantie en capital à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. Le rapport met en évidence les excellents résultats obtenus par le Fonds au cours des deux premières années de mise en œuvre, contient des observations sur les domaines dans lesquels le Fonds renforcera son action dans les années à venir, et indique brièvement que la crise du coronavirus aura des répercussions sur l'exécution des activités en 2020 et qu'il faudra par conséquent accorder une plus grande attention aux plus isolés et mettre l'accent sur la stabilité et la résilience économiques locales, qui constituent les principales contributions du Fonds aux pays les moins avancés.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

#### *Documentation*

Examen à mi-parcours du Cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies pour la période 2018-2021 et rapport annuel sur les résultats obtenus par le Fonds en 2019 ([DP/2020/15](#))

## **Débat consacré au FNUAP**

### **Point 12**

#### **Dialogue structuré sur le financement du FNUAP**

Le Conseil d'administration tiendra un dialogue structuré sur le financement dans le contexte du pacte de financement de l'ONU ([A/74/73/Add.1](#)) et de l'évolution des conditions de financement, en mettant l'accent sur le financement prévisible et durable de la réalisation des objectifs de développement fixés dans le plan stratégique. Le FNUAP présentera un rapport sur l'action menée pour trouver des mesures incitatives, des mécanismes et des guichets de financement permettant d'accroître le nombre de ses donateurs et d'améliorer la transparence, la visibilité et la communication avec les donateurs. La session portera également sur les progrès faits en vue d'améliorer la qualité du dialogue et des contributions pour financer les mesures relatives aux trois résultats transformateurs, ainsi que sur les progrès faits au regard des engagements propres à chaque entité et de leurs contributions au pacte de financement.

Conformément au Plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 et à la stratégie de mobilisation de ressources du Fonds, le rapport offre un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement du Fonds, tenant compte à la fois des ressources de base et des autres ressources. Le rapport prend également en considération les problèmes supplémentaires posés par la pandémie de COVID-19 et présente les mesures prises jusqu'à présent pour faire face à la crise, ainsi que des perspectives.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP.

*Documentation*

Rapport sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2019-2020  
([DP/FPA/2020/9](#))

**Point 13**  
**Évaluation**

Conformément à la politique d'évaluation révisée du FNUAP ([DP/FPA/2019/1](#)) et aux décisions du Conseil d'administration sur cette question, le rapport annuel sur la fonction d'évaluation pour 2019 contient des informations sur les résultats de la fonction d'évaluation aux niveaux centralisé et décentralisé, ainsi que sur la contribution du Fonds à la cohérence des fonctions d'évaluation dans l'ensemble des Nations Unies, y compris les évaluations à l'échelle du système, et sur le développement des capacités nationales d'évaluation. En outre, il contient le programme de travail et le budget du Bureau de l'évaluation pour 2020.

Les annexes au rapport, y compris le plan d'évaluation transitionnel budgétisé pour la période quadriennale 2020-2023, peuvent être consultées séparément sur le site Web du Fonds.

Le rapport annuel sur la fonction d'évaluation pour 2019 sera accompagné des observations de l'administration ([DP/FPA/2020/CRP.3](#)).

Le Conseil sera également saisi de l'évaluation de la capacité du FNUAP à répondre aux crises humanitaires ([DP/FPA/2020/CRP.4](#)) et de la réponse de l'administration au rapport ([DP/FPA/2019/CRP.5](#)).

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur le rapport annuel des services chargés de la fonction d'évaluation.

*Documentation*

Rapport annuel de 2019 sur la fonction d'évaluation : Rapport de la Directrice du Bureau de l'évaluation ([DP/FPA/2020/3](#)) et annexes y relatives ; observations de l'administration sur le rapport ([DP/FPA/2020/CRP.3](#)).

Évaluation de la capacité du FNUAP à répondre aux crises humanitaires ([DP/FPA/2020/CRP.4](#)) et réponse de l'administration au rapport ([DP/FPA/2019/CRP.5](#)).

**Point 14**  
**Programmes de pays et questions connexes**

Le Conseil d'administration sera invité à : a) approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Chine, la Colombie, l'Indonésie, le Kazakhstan, la Serbie, le Timor-Leste, le Turkménistan et la Turquie ; b) à prendre note de la première prolongation d'une année des programmes de pays pour l'Algérie, le Cameroun, El Salvador, le Liban, la Libye, le Mozambique, le Tadjikistan, la Zambie et le Zimbabwe ; c) d'approuver la première prolongation de deux ans du programme de pays pour le Burkina Faso, la deuxième prolongation de six mois du programme de pays pour Madagascar et la cinquième prolongation d'un an pour le Yémen.

*Documentation*

Prolongation des programmes de pays (DP/FPA/2020/10)

Descriptifs de programme de pays pour :

Bosnie-Herzégovine (DP/FPA/CPD/BIH/3),

Bélarus (DP/FPA/CPD/BLR/3),

Chine (DP/FPA/CPD/CHI/9),

Colombie (DP/FPA/CPD/COL/7),

Indonésie (DP/FPA/CPD/IDN/10),

Kazakhstan (DP/FPA/CPD/KAZ/5),

Serbie (DP/FPA/CPD/SRB/2), ainsi que le cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Kosovo\* (DP/FPA/CPD/SRB/2/Add.1),

Timor-Leste (DP/FPA/CPD/TLS/4),

Turkménistan (DP/FPA/CPD/TKM/5),

Turquie (DP/FPA/CPD/TUR/7).

---

\* Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

## Débat consacré à l'UNOPS

### Point 15

#### Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi de l'examen à mi-parcours du plan stratégique de l'UNOPS pour 2018-2021 et du rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies pour 2019.

Comme prévu dans son programme de travail annuel, le Conseil d'administration a prié la Directrice exécutive de l'UNOPS de lui présenter, à sa deuxième session ordinaire de 2020, un examen à mi-parcours du plan stratégique du Bureau pour la période 2018-2021. Cet examen à mi-parcours a pris la forme d'une autoévaluation institutionnelle. Il fait le point sur la mise en œuvre du plan stratégique et sur l'accomplissement du rôle de l'UNOPS en tant que source de services et de solutions dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'aide humanitaire et du développement. Il confirme à nouveau la pertinence de l'orientation stratégique définie par le Conseil d'administration et la viabilité du modèle d'activité de l'UNOPS, qui est axé sur la demande, autofinancé et non programmatique. Les conclusions de l'examen serviront de base à l'élaboration du plan stratégique de l'UNOPS pour 2022-2025.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Dans sa résolution 39/220, l'Assemblée générale a constaté le besoin que soient régulièrement communiquées des données relatives aux achats effectués par les organismes des Nations Unies s'occupant des activités opérationnelles. Depuis 2008, conformément à la décision 2007/38 du Conseil d'administration, la Directrice exécutive de l'UNOPS se charge d'établir et de présenter ce rapport, qui contient des

détails sur les achats effectués auprès de chaque pays par les organismes des Nations Unies. La dernière version en date comporte une analyse des biens et des services achetés par 39 organismes des Nations Unies en 2019 pour un montant de 19,9 milliards de dollars. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet.

*Documentation*

Examen à mi-parcours du plan stratégique de l'UNOPS pour la période 2018-2021 ([DP/OPS/2020/5](#))

Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies en 2019 ([DP/OPS/2020/6](#))

**Point 16**

**Questions diverses**

**Plan de travail provisoire  
Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP  
et de l'UNOPS  
Deuxième session ordinaire de 2020**

**(31 août-4 septembre 2020, New York)**

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
<b>Lundi 31 août</b>	10 heures- 13 heures	1	QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session</li> <li>• Adoption du rapport de la session annuelle de 2020</li> </ul> <p><b>Débat consacré aux questions communes</b></p>
		2	AUDIT INTERNE ET INVESTIGATIONS <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'audit interne et les investigations menées en 2019 et réponses de l'administration</li> </ul>
		3	DÉONTOLOGIE <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités menées en 2019 et réponses de l'administration</li> </ul>
		4	PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ATTEINTES SEXUELLES ET CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL
	15 heures- 16 heures		<b>Débat consacré aux questions communes (suite)</b>
		5	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition globale conjointe sur la politique de recouvrement des coûts</li> </ul>
<b>Mardi 1<sup>er</sup> septembre</b>	10 heures- 13 heures		<b>Débat consacré à l'UNOPS</b>
			DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE
	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen à mi-parcours du plan stratégique de l'UNOPS pour la période 2018-2021</li> <li>• Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des organismes des Nations Unies (2019)</li> </ul>	
15 heures- 16 heures		<b>Débat consacré aux questions communes (suite)</b>	
		6	MÉTHODES DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		16	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de la présidence du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes</li> </ul>
<b>Mercredi 2 septembre</b>	10 heures- 13 heures		<b>Débat consacré au FNUAP</b>
			DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE
		12	DIALOGUE STRUCTURÉ SUR LE FINANCEMENT DU FNUAP Rapport sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2019-2020

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
	15 heures- 17 heures	13	ÉVALUATION <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel du Bureau de l'évaluation du FNUAP pour 2019 et observations de l'administration</li> <li>• Évaluation de la capacité du FNUAP à faire face aux crises humanitaires et observations de l'administration</li> </ul>
		14	PROGRAMMES DE PAYS DU FNUAP ET QUESTIONS CONNEXES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et approbation de descriptifs de programme de pays</li> <li>• Prolongation des programmes de pays</li> </ul>
<b>Judi 3 septembre</b>	10 heures- 13 heures		<b>Débat consacré au PNUD</b> DIALOGUE INTERACTIF AVEC L'ADMINISTRATEUR DU PNUD
		7	DIALOGUE STRUCTURÉ SUR LE FINANCEMENT DU PNUD <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue structuré sur le financement du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021</li> </ul>
	15 heures- 17 heures	8	ÉVALUATION <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur les activités d'évaluation en 2019 et observations de l'administration</li> <li>• Évaluation des activités de coopération du PNUD au service du développement dans les pays à revenu intermédiaire et réponse de l'administration</li> </ul>
		9	PROGRAMMES DE PAYS DU PNUD ET QUESTIONS CONNEXES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et approbation de descriptifs de programme de pays</li> <li>• Prolongation des programmes de pays</li> </ul>
<b>Vendredi 4 septembre</b>	10 heures- midi		<b>Débat consacré au PNUD (suite)</b>
		10	VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volontaires des Nations Unies : rapport annuel de l'Administrateur</li> </ul>
		11	FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen à mi-parcours du cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies pour la période 2018-2021 et rapport annuel sur les résultats obtenus par le Fonds en 2019</li> </ul>
	16 heures- 17 heures	16	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des décisions</li> </ul>
		1	QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2021</li> <li>• Adoption du plan de travail provisoire pour la première session ordinaire de 2021</li> <li>• Clôture de la session</li> </ul>